

10

EXCELLENTE RAISONS

de passer à l'électrique



1. Des milliers de dollars économisés sur les coûts de carburant chaque année

Au Nouveau-Brunswick, les véhicules électriques à batterie (VEB) coûtent en moyenne 500 dollars par an en électricité par rapport aux véhicules à essence. Cela signifie que vous pourriez économiser plus de 2000 dollars par an sur les coûts de carburant.



4. Avantages de la recharge à domicile

Grâce à une borne de recharge à domicile, vous pouvez quitter la maison chaque matin avec une batterie pleine. Vous pouvez récupérer jusqu'à 750 dollars sur l'achat d'une borne de recharge à domicile grâce aux remboursements offerts dans le cadre du programme NBranché.



7. Fiabilité

Un VE compte environ 20 pièces mobiles, tandis qu'un véhicule à gaz en compte 2000. Un nombre réduit de pièces se traduit par un entretien plus simple et une plus grande fiabilité.



10. La conduite en VE est amusante !

Vous allez adorer la conduite en VE, notamment l'accélération instantanée et la conduite en douceur. Il suffit de demander à un conducteur de VE; il vous dira qu'il est impossible de retourner à un véhicule à essence une fois que vous aurez essayé la conduite en VE.



2. Plus grande autonomie

De nombreux VE peuvent parcourir plus de 400 km en une seule charge. Grâce au freinage régénératif et à l'absence de moteur qui tourne au ralenti, les VE sont encore plus efficaces en ville que sur l'autoroute.



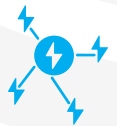
3. Éventail de choix!

Il existe des VE de toutes tailles et de tous prix, y compris des VUS et des fourgonnettes. Le choix de VE est plus vaste que jamais et de nouveaux modèles sont présentés chaque saison.



6. Batteries de VE durables

Les batteries des VE sont conçues pour durer de 10 à 20 ans, et même plus. Les batteries de VE sont garanties pour une période de huit ans. Pour plus de détails, communiquez avec votre concessionnaire.



5. Réseaux de recharge publics en pleine expansion

Les meilleurs sites Web pour trouver des bornes de recharge à proximité ou à l'extérieur de votre parcours habituel au Nouveau-Brunswick sont eChargeNetwork.com et PlugShare.com.



8. Empreinte écologique réduite

L'adoption d'un véhicule électrique peut réduire vos émissions de CO2 d'environ 80 %.



9. Recevez un remboursement!

Obtenez un remboursement du gouvernement jusqu'à concurrence de 10000 dollars lors de l'achat ou de la location d'un VE neuf ou d'occasion auprès d'un concessionnaire enregistré au Nouveau-Brunswick.